



UCL  
Programme  
d'études  
2024 - 2025

## Mineure en Langue et culture néerlandaises

### Table des matières

Introduction .....
--------------------

## MINNEERL - Introduction

### INTRODUCTION

---

#### Introduction

**Le programme de la mineure en Langue et culture néerlandaises est modifié à partir de l'année académique 2024-2025 et s'adresse aux étudiant-es qui optent pour cette mineure en bloc 2 à partir de 2024-2025. Pour les étudiant-es inscrit-es à la mineure en études néerlandaises avant l'année académique 2024-2025, c'est toujours le programme de 2023-2024 qui est d'actualité (avec quelques aménagements), celui-ci est consultable [ici](#).**

La Mineure en Langue et culture néerlandaises offre :

- un approfondissement et un élargissement de vos connaissances et compétences de base dans différents domaines liés à la langue, littérature et culture du monde néerlandophone ;
- l'étude et l'approfondissement de thématiques complémentaires à celles abordées dans les cours de la majeure, dans une perspective d'enrichissement par rapport à celle-ci ;
- l'occasion de développer une approche (inter)active et universitaire de la langue et de la culture du monde néerlandophone : être plus qu'un apprenant en situation de communication en devenant un acteur qui mobilise les différentes disciplines scientifiques à son programme et les fait dialoguer de manière critique et nuancée en vue d'une compréhension élargie de notre société et des défis citoyens posés par l'interculturalité linguistique ;
-



Bloc  
annuel

2 3

⌘ LNED1303	Academisch schrijven en spreken in het Nederlands		NL [q2] [15h+30h] [5 Crédits] 	x
⌘ LGERM1337	Taalbeheersing en taalvariatie van het Nederlands	Elisabeth Degand Matthieu Sergier (supplée Elisabeth Degand)		

## MINNEERL - Informations diverses

### CONDITIONS D'ACCÈS

Le nombre d'étudiant-es admis-es à la mineure est limité à 50 nouvelles inscriptions par année académique.

Les étudiant-es intéressé-es par cette mineure doivent disposer de connaissances et de compétences de départ définies au niveau européen comme étant celles de « l'utilisateur intermédiaire niveau seuil B1 » ([auto-évaluation](#)).

Un test de placement est organisé en ligne durant la première semaine du 1er quadrimestre. Il permet d'évaluer si le niveau de maîtrise du néerlandais est suffisant et d'orienter l'étudiant-e vers les cours de son niveau. L'épreuve comprend les parties suivantes :

- des exercices de grammaire
- un test de vocabulaire
- une rédaction d'un texte de 15 lignes

L'inscription au test se fait avant le 15 septembre par le biais de [ce formulaire](#).

Les étudiant-es seront averti-es par e-mail (adresse [@student.uclouvain.be](mailto:@student.uclouvain.be)) du résultat du test et des cours conseillés. L'accès à la mineure sera alors débloqué par le secrétariat de l'étudiant au plus tard une semaine après la passation du test.

### PÉDAGOGIE

Les cours utilisent une variété de dispositifs et de stratégies pédagogiques (cours magistraux, travaux de groupes, travaux à effectuer seul, séminaires, lectures...) qui visent l'acquisition des compétences. Certains cours font également appel aux techniques de l'e-learning (mise à disposition de ressources et d'exercices, parcours pédagogiques, partage et évaluation collective de travaux).

### EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

**Les méthodes d'évaluation sont conformes au [règlement des études et des examens](#). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».**

Selon les types d'activités, l'évaluation peut revêtir différentes formes. Certains cours donneront lieu à des évaluations orales et/ou écrites traditionnelles (prenant place lors des sessions d'examens de janvier, juin et août/septembre), tandis que les séminaires impliqueront une participation de l'étudiant tout au long du quadrimestre et l'évaluation de travaux personnels. Les modalités de l'évaluation seront précisées au début de chaque enseignement.

Les examens portant sur les cours dits de compétences communicatives visent à tester des performances, c'est-à-dire l'utilisation pratique de la langue dans des situations significatives, qui témoigneront du niveau de compétence atteint par les étudiants.

Pour l'obtention de la moyenne, les notes obtenues pour les unités d'enseignement sont pondérées par leurs crédits respectifs.

- Pour toute information complémentaire: [info-fial@uclouvain.be](mailto:info-fial@uclouvain.be)